

## L'IMPRIMERIE OFFICIELLE DE LA REPUBLIQUE TUNISIENNE

Plus que centenaire, l'imprimerie Officielle, fondée en 1860, est la plus vieille maison d'édition en Tunisie. Outre l'impression des différents imprimés administratifs, cette institution a la charge d'éditer pour le compte de l'administration ou pour son compte propre des brochures, des revues périodiques et des ouvrages.

### I - L'IORT au service de l'administration et des institutions de formation et de recherche.

En tant qu'imprimerie de l'Etat, l'imprimerie Officielle de la République tunisienne se charge d'éditer pour le compte de l'administration les différents ouvrages et périodiques ci-après :

#### a) Périodiques : édités en 1989-1990

Périodique	Publié par
Revue ESSADAKA .....	Bulletin du mouvement de libération de la Palestine
Revue SERVIR .....	Centre de recherches des études administratives de l'ENA
Revue Tunisienne de Géographie	Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis
Annales de l'université de Tunis....	Faculté des lettres Tunis
Bulletin épidémiologique .....	Ministère de la Santé publique
Revue tunisienne de communication .....	Institut de presse et de sciences de l'information
Revue de l'institut national agronomique de Tunisie.....	Institut national agronomique de Tunisie
Revue tunisienne d'arts plastiques d'architecture et d'urbanisme.....	Institut technologique, d'art d'architecture et d'urbanisme
الرقابة المالية	Association arabe des cours des comptes
حوليات محمد بورقيبة للغات الحية	Institut Bourguiba des langues vivantes
Actualités juridiques tunisiennes	Faculté de droit de Tunis
Note du service géologique.....	Office national des mines

#### b) Principaux ouvrages édités en 1989-1990

Titre de l'ouvrage/auteur	Publié par :
Consolider le processus démocratique.....	Minis. de la Culture et de l'Infor.
Discours et allocutions du Président de la République.....	» » »
Recueil des interviews et articles de presse.....	» » »
Législation culturelle .....	» » »
الإسلام في تونس	» » »
La modernisation de l'administration et le renouveau de la fonction	Premier Ministère
Catégorie de la société tunisienne dans la moitié du XIX siècle/M. El Aziz BEN ACHOUR.....	Institut de l'archéologie et d'art

Pratique poétique Pongienne/ M.H. MELLAKH.....	Faculté des lettres de Manouba
T.S. Eliot/M. MANSOURI.....	» » »
Le merveilleux et le réalisme/F. CAIB DEMNATI.....	» » »
Règlement intérieur des prisons	Direction générale des prisons et de la rééducation
Essai de synthèse sur la végétation et la phyto-écologie tunisienne.....	Faculté des sciences de Tunis
Plan d'action pour la Méditerranée.....	Centre d'activité régional, pour les aires spécialement protégées Ministère des Affaires étrangères
Liste diplomatique.....	ENA Tunis
Autorisation de construire/S. HAMAM.....	Faculté de droit de Tunis Ministère de l'intérieur
Histoire juridique de la Méditerranée/J. LADJILI.....	Faculté des lettres Académie internationale de droit constitutionnel
Guide des communes .....	INSTOP SALAMBO
Le syndicalisme en Tunisie/A. BEN HAMIDA.....	
La loi aujourd'hui .....	
Benthos marin de l'île de ZEMBRA	

### II - L'IORT au service de l'information juridique

La mission principale de l'IORT consiste en l'édition des journaux officiels qui sont au numéro de 5 :

- \* JORT (textes législatifs et réglementaires) : bi-hebdomadaire édité tous les mardi et vendredi
- \* JORT (annonces légales, judiciaires et réglementaires) : bi-hebdomadaire édité tous les mardi et vendredi.
- \* JORT des débats de la Chambre des députés
- \* JORT des réquisition du Tribunal immobilier
- \* JORT des avis et rapports du conseil économique et social

En outre l'IORT édite deux bulletins périodiques : le bulletin de la Direction Générale des Douanes et le bulletin de la Direction Générale des Impôts.

Les journaux officiels et les bulletins périodiques se vendent soit au numéro soit par abonnement.

#### Abonnement

Contactez le siège de l'Imprimerie Officielle avenue Farhat Hached, Radès - Tél. : 299.224/299.914 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

\* **Tunis** : 1 rue Hannoun tél. : 349.637

\* **Sousse** : Cité C.N.R.P.S. rue Ribat tél. : (03) 25.495

\* **Sfax** : Cité C.N.R.P.S. Souk Ezzitoun, route Gremda km 0,5 Tél. : (04) 36.750

L'Imprimerie Officielle édite et met à jour périodiquement 5 collections :

**a) Les codes législatifs**

Code du commerce	arabe	1987	français	1989	2500
Code des obligations et contrats	français	1989	arabe	1990	2500/3500
Code des droits réels	arabe-français			1990	2750
Code de procédures civiles et commerciales	arabe	1988	français	1989	3000/2500
Code pénal	arabe-français			1990	3500
Code de travail	arabe-français			1990	3500
Code de procédure pénale	arabe-français			1990	3000
Code de commerce maritime	arabe-français			1984	2500
Code disciplinaire et pénal maritime	arabe-français			1989	1500
Code de l'urbanisme	arabe-français			1986	2500
Code de la route	français	1982	arabe	1986	2000/2500
Code des eaux	arabe-français			1985	1750
Code de la nationalité	arabe-français			1990	1200
Code des télécommunications	arabe-français			1986	1000
Code du pêcheur	arabe-français			1985	1500
Code de la presse	arabe-français			1987	1500
Code des douanes	français			1987	4500
Code du travail maritime	arabe-français			1988	2500
Code électoral	arabe-français			1990	1250
Code de justice militaire	arabe-français			1988	9000
Code du statut personnel	arabe-français			1988	2500
Code de la police administrative de la navigation maritime	arabe-français			1987	1500

**b) Les codes annotés (en arabe)**

Code pénal				1990	5000
------------	--	--	--	------	------

Code des obligations et des contrats (non disponible)

Code de procédure pénale (non disponible)

Code de procédure civile et commerciale (non disponible)

L'ensemble de ces ouvrages a été annoté par Maître BELGACEM CHEBBI Président Honoraire de la cour de cassation.

**c) Les circulaires du Premier Ministère**

L'IORT dispose des collections au titre des années 1956 à 1984.

**d) Les recueils des textes juridiques**

Il s'agit d'une nouvelle collection. Ces recueils regroupent autour d'un thème choisi, l'ensemble des textes législatifs et réglementaires qui s'y rapportent :

La législation sociale tome I et II	arabe -français			1989	3000
La législation sociale tome III	arabe-français			1983	2750
L'organisation politique et les libertés publiques	français			1989	3000
Le commerce en Tunisie	arabe			1989	4000
Le commerce en Tunisie	français			1990	4000
Les entreprises publiques	français			1990	5000
La réforme fiscale	arabe-français			1990	3500
Les impôts	arabe-français			1985	5000
Les impôts (mis à jour)	arabe-français			1987	750

**e) Documents usuels à caractère juridique :**

Rémunération des agents de l'Etat	français			1988	500
Constitution de la République	arabe-français			1988	500
Recueil des arrêts rendus par le Trib. adm. de 75 à 77	arabe			1988	3000
Recueil des arrêts rendus par le Trib. adm. en 1988	arabe			1988	4000
Nomenclature des actes médicaux	français			1985	3500
Affiches sur les accidents de travail	arabe				275
Règlementation de la profession des avocats	arabe-français			1989	800
Règlem. de la prof. des notaires et huissiers notaires	arabe-français			1986	1500
Rapports entre bailleurs et locataires	arabe-français			1986	1500
Nomenclature des douanes	arabe-français			1990	15000
Nomenclature des douanes (annexe)	arabe-français			1990	5000
Nomenclature des douanes (mis à jour)	arabe-français			1990	1500